

Couvre-feu

L'annonce faite par le chef de l'État de l'instauration d'un couvre-feu dans la Métropole de Montpellier est un nouveau temps d'épreuve pour les habitants. Je mesure parfaitement le sentiment de chacun d'entre vous qui, à nouveau, se voit contraint de limiter ses activités et sa vie sociale. J'ai aussi une pensée toute particulière pour les restaurants, les bars et tous les établissements culturels. Nous sommes à leurs côtés pour les épauler à travers l'ensemble des aides déjà déployées. En cette période compliquée, j'en appelle à une responsabilité et une solidarité collectives afin que les consignes annoncées soient respectées. La lutte contre la progression de l'épidémie n'autorise aucun relâchement. Les urgences de nos hôpitaux sont en voie de saturation et les personnels hospitaliers doivent être salués pour leur inlassable dévouement.

Dix ans déjà

Il y a dix ans, Georges Frêche nous quittait. Comme de très nombreux Montpelliérains, habitants de l'agglomération et de la région Languedoc-Roussillon d'alors, j'éprouve encore aujourd'hui un fort sentiment de tristesse doublé d'un profond respect à l'évocation de son nom. Une sensation qui embrasse à la fois le grand élu de la nation qu'il a été et l'homme que j'ai eu la chance de côtoyer et avec qui j'ai partagé de nombreux engagements au service des Montpelliérains. Je mesure d'autant mieux son absence qu'il y a chaque jour dans cette ville quelque chose ou quelqu'un qui nous ramène à lui. Comme la part d'éternité de celui qui a marqué notre histoire commune.

500 € pour l'achat d'un vélo électrique

Ce numéro consacre son dossier au vélo à l'heure où la collectivité met en place une offre très significative avec une aide de 500 € pour l'achat d'un vélo électrique. Après la gratuité des transports publics le week-end, c'est une nouvelle illustration de notre fort engagement pour la transition écologique et solidaire.



“ La lutte contre la progression de l'épidémie n'autorise aucun relâchement ”

Michaël DELAFOSSE

Président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la Ville de Montpellier



VOUS AVEZ LA PAROLE !

Montpellier Méditerranée Métropole met à votre disposition une boîte à idées en ligne sur montpellier3m.fr. Chaque mois, nous publions deux de vos propositions.

“ Baignade dans le Lez ”

Est-ce qu'il serait possible d'aménager des espaces de baignade sur le Lez comme c'est le cas à Zurich en Suisse.

Par Denis

Non, la baignade est interdite par arrêté depuis 1989. Des panneaux le signalent sur le tronçon amont classé Natura 2000. Le débit du Lez, fleuve côtier en zone méditerranéenne, n'est pas compatible avec une qualité sanitaire permettant la baignade.

En revanche, des aménagements pourraient être envisagés par exemple pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite aux berges, ou encore encourager le street-fishing avec des pontons aménagés.

“ Une nouvelle voie verte ”

Un ancien rail de chemin de fer près de Sabines remonte vers le centre-ville le long de la rue Cholet, puis de la rue Victor-Roger. Cet axe serait idéal à transformer en voie verte en direction de la mer.

Par Hugues

Le Schéma Directeur des Modes Actifs prévoit un ensemble de liaisons continues et confortables sur l'ensemble du territoire de la Métropole. La liaison entre Sabines et la voie verte de Lattes a été identifiée par nos services. Toutefois, certaines liaisons sont plus compliquées et longues que d'autres à mettre en œuvre. Notamment quand il s'agit de passer des échangeurs autoroutiers et d'emprunter des emprises ferroviaires.